

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALLAINVILLE-AUX-BOIS
DEPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE RAMBOUILLET
CANTON DE RAMBOUILLET**

Séance du vendredi 5 mars 2021

Le conseil municipal de la commune d'Allainville-aux-Bois s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation de Monsieur Gilles QUINTON, Maire, le 5 mars 2021 à 19 heures.

Etaient présents :

Mesdames : G. FONTANA, V. OMONT, F. PENDINO, J. ROBILLARD

Et

Messieurs : S. BLIN, X. CHARRON, G. FAMEL, R. FRANCHI, J. PAULAT,
P. PRUVOST, G. QUINTON.

Le Conseil Municipal ayant reçu le compte-rendu de la précédente réunion du Conseil du 16 décembre 2020 par mail, approbation et signature de ce compte-rendu sont faits ce jour.

Le Conseil Municipal se déroule à huis clos compte-tenu des règles sanitaires liées à la Covid 19.

Madame Virginie Omont est secrétaire de séance.

Ordre du jour

DELIBERATIONS

Ouverture d'un poste administratif :

A la suite de l'entretien annuel avec la secrétaire de mairie, il est proposé de faire l'ouverture d'un poste administratif afin de l'aider dans son travail (méthode, organisation, classement etc...) et ainsi lui proposer des formations professionnelles.

Vote « POUR » à l'unanimité des membres présents.

Délégation de signature à un conseiller municipal :

Il est proposé de donner signature pour la demande de déclaration préalable déposée au nom de Monsieur le Maire.

Monsieur Pascal Pruvost, conseiller municipal, accepte cette délégation.

Vote « POUR » à l'unanimité des membres présents.

CCAS :

Après dissolution du CCAS au 31-12-2020, Il est proposé de le réintégrer dans le budget de la commune.

Vote « POUR » à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES

Matériel informatique :

Monsieur Blin qui gère ce dossier souligne que le contrat qui a été renouvelé en 2017 pour 5 ans est très onéreux. Si on l'arrête avant son terme, nous avons des pénalités. Monsieur Blin propose de garder ce matériel jusqu'à la fin de son contrat et d'investir dans une bonne imprimante pour voir si cela nous convient.

Il propose également d'investir dans 2 ordinateurs (1 fixe et 1 portable ou 2 fixes), sauvegarde automatique, pack office. 3 fournisseurs sont étudiés. Le matériel actuel est vétuste.

Devis espaces verts :

Le Maire a fait établir des devis pour tailler un certain nombre d'arbres dans le village.

L'an dernier la mairie a eu une visite des « villages fleuris » du département qui ont retenu notre commune pour recevoir à titre gracieux des arbustes qui seront plantés au nord du village. Le but de cette opération est de relancer les pépiniéristes.

Nous avons des retours positifs concernant le nouvel employé communal qui est consciencieux et qui s'investit.

Voirie :

Le conseil municipal remercie Monsieur Paulat d'avoir aidé l'employé communal à installer un certain nombre de panneaux dans le village et les hameaux.

Il y a un manque de places de stationnement régulier sur le parking de la mairie à cause de plusieurs véhicules d'une même famille qui y stationnent de façon récurrente.

Le conseil municipal va installer un miroir dans le virage à l'entrée d'Obville afin d'améliorer la visibilité des véhicules.

La route qui va de la nationale vers Obville a été refaite mais il y a un souci avec les bas-côtés au niveau sécurité. Monsieur Charron est en charge de négocier avec EDF Renouvelable une amélioration des accotements.

De nouvelles poubelles publiques vont être installées dans le village.

Le conseil municipal se penche dès à présent sur les futures décorations de Noël 2021.

Antenne réseau téléphonie TDF :

Nous avons pu obtenir qu'une nouvelle étude soit en cours de la part de TDF. Nous espérons que cette nouvelle étude permettra d'éviter l'installation de cette antenne près du péage de l'autoroute et du village.

Elections des 13 et 20 juin 2021

Les 13 et 20 juin prochains auront lieu les élections des conseillers départementaux et régionaux, de 8 heures à 20 heures.

Journée du 19 mars :

Le vendredi 19 mars à 9 heures aura lieu une cérémonie du souvenir de la fin de la guerre Nord Afrique au monument aux morts place de l'église.

Point réunions SICTOM-SIVOS-SEASY :

Les couvercles des poubelles des habitants vont être changés.

Le personnel de l'école a été transféré au SIVOS.

ACCET :

Une décharge de déchets non recyclables était prévue à Groslieu. Ce projet qui est en « veille » pour le moment était défendu par l'association ACCET.

Le conseil municipal s'interroge sur l'avenir de cette association.

L'ACCET souhaite soutenir l'ADSE, Association contre la Décharge de Saint Escobille, qui s'oppose à un nouveau projet : réception de terre venant des travaux du Grand Paris dans la commune de Saint Hilaire.

Une réunion est prévue pour voir comment on fait évoluer l'ACCET qui à la base ne concernait que le projet de Groslieu.

Les questions étant épuisées, la séance est levée à 21h30.

Monsieur le Maire,
Gilles QUINTON